



Diagnostic et deuxième avis médical

Par **Lilacwine**, le **24/03/2020** à **23:52**

Bonjour,

A la suite d'une échographie cardiaque de routine, on identifie chez moi une particularité anatomique atypique (racine aortique de taille atypique mais parfaitement fonctionnelle).

Le cardiologue en charge de l'examen mentionne un examen normal, et tout en mentionnant cette caractéristique, exclut toute pathologie et me conseille de ne pas m'en soucier.

Soucieux de mon aptitude professionnelle, je prends deux autres avis de spécialistes :

- Le premier spécialiste est formel et est totalement en accord avec le premier. Il ne voit aucune pathologie.

- Le second spécialiste propose un scanner et porte, avant même les résultats, un diagnostic "parapluie" en contradiction avec la littérature sur le sujet (qualifiant dans son compte rendu d'anévrisme ce que la littérature qualifie de simple dilatation).

Je souhaite par acquis de conscience, réaliser ce scanner, et exercer mon droit au libre choix du médecin pour consulter à nouveau le premier spécialiste.

Est-ce que cette attitude pourrait m'être reprochée ? par la médecine du travail qui pourrait me reprocher d'avoir caché un élément ? ou bien par exemple par une assurance d'emprunteur immobilier ?

Merci.

Par morobar, le 25/03/2020 à 07:37

Bonjour,

[quote]

Je souhaite par acquis de conscience, réaliser ce scanner, et exercer mon droit au libre choix du médecin pour consulter à nouveau le premier spécialiste.

[/quote]

Pour ce qui me concerne je n'irai pas revoir ni le premier ni le second, mais un troisième cardiologue ou un 4eme je crois.

Pour ce qui est du MDT comme de l'assureur, vous déclarez votre spécificité atypique. S'ils désirent des compléments ils sauront vous le dire.